



PARE-PLUIE

**NOUVEAU
PRODUIT**



AEROPLUS PROTECT 100

ÉCRAN PARE-PLUIE DE PROTECTION TEMPORAIRE

AVANTAGES

- ⦿ HAUTE PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU
- ⦿ CLASSE W1
- ⦿ PROTECTION RESPIRANTE EN PHASE CHANTIER



/// DOMAINES D'APPLICATION

Le pare pluie **AEROPLUS PROTECT 100** est la solution idéale pour la protection temporaire et respirante, des parois et façades à ossature bois.

AEROPLUS PROTECT 100 est conçu pour répondre aux problématiques d'exposition phase chantier des façades et paroi en ossature bois, en protégeant le pare pluie définitif des intempéries et des rayons UV.

AEROPLUS PROTECT 100 peut aussi être utilisé en pare pluie derrière un bardage fermé, pour des applications ne nécessitant pas de certification, avec une exposition phase chantier de maximum 2 semaines.

Pour identifier les accessoires compatibles pour une parfaite étanchéité à l'air ou à l'eau, consultez le tableau des fonctionnalités et compatibilités.

VALEUR Sd
0,02

EXPOSITION
UV 336h

RÉSISTANCE
À L'EAU **W1**

MASSE
100g / m²

COMPLEXE
3 COUCHES

ROULEAU
**1,5mx50m
3mx50m**

COMPOSITION :

3 couches PP-PP-PP

Masse surfacique, EN 1849-2	100 g/m ²
Réaction au feu, EN 13501-1	E
Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928 Method A	W1
Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN ISO 12572	0,02
Résistance en traction sens longitudinal, EN 12311-1	200 N/50 mm
Résistance en traction sens transversal, EN 12311-1	100 N/50 mm
Allongement sens longitudinal, EN 12311-1	70%
Allongement sens transversal, EN 12311-1	70%
Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal, EN 12310-1	105 N
Résistance à la déchirure au clou sens transversal, EN 12310-1	140 N
Tenue en température	-40°C
Résistance aux UV	336t h

NORMES/CERTIFICATS

Marquage CE conforme à la norme EN 13859-2
Fabrication sous contrôle ISO 9001